

Propriété du Conseil général de l'Essonne depuis 1978, le Domaine départemental de Chamarande est classé au titre des monuments historiques. Dans les années 1990, plusieurs chantiers de réhabilitation sont menés. Le parc de 98 hectares, labellisé « Jardin remarquable » en 2005, est réaménagé par l'architecte paysagiste Jacques Sgard, et, en 1999, les Archives départementales prennent place dans la cour et les ailes des communs du château. Le Conseil général de l'Essonne décide alors de consacrer l'ensemble du site à la culture et à la création contemporaine permettant ainsi à tous les Essonnais d'accéder à ce qui constitue désormais leur patrimoine.

D'un patrimoine à l'autre

Le Domaine de Chamarande s'inscrit dans un environnement exceptionnel : la forêt du Belvédère et la Vallée de la Juine. C'est dans ce riche contexte naturel que se développe un jardin historique composite, créé il y a plusieurs siècles et régulièrement remanié. Le site recense en effet **un patrimoine bâti et un patrimoine paysager** aux multiples facettes. A chaque époque correspond une implantation architecturale, à l'instar des fabriques, faisant écho au tracé du jardin. Autour de ces espaces structurés par la main de l'Homme, se développent une faune et une flore préservées dans des zones fortement marquées par la présence de l'eau. Avec ses prairies, son marais et sa partie forestière, **le patrimoine naturel** du Domaine offre des paysages variés, ponctués d'arbres remarquables, dans lesquels s'insèrent les créations des artistes d'aujourd'hui. Enfin, **le centre artistique et culturel** mène une réflexion sur les influences mutuelles qu'entretiennent les espaces patrimoniaux (parc, château et fabriques) et l'art contemporain. Par la réalisation de pièces *in situ*, les artistes cherchent à « habiter » le site : c'est le principe même de **l'Esprit des lieux** : favoriser au fil des saisons le dialogue entre création, architecture et nature. Les œuvres appartiennent désormais à la collection du Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) de l'Essonne, riche de près de 300 pièces datées de 1964 à nos jours.

Une brève histoire du Domaine

En 1654, l'architecte Nicolas de l'Espine conçoit pour Pierre Mérault, ancien fermier de la gabelle, un château dans le style « Louis XIII » en brique, pierre et ardoise. Dès 1684, le Domaine est racheté par la famille d'Ormaison-Talaru qui en reste propriétaire jusqu'en 1850.

À partir de 1737, Pierre Contant d'Ivry entreprend de grands travaux d'aménagement dans le jardin : tracés des allées, création du buffet d'eau, du potager, de l'auditoire, de l'orangerie, du cabinet des grâces, de la glacière, du pavillon du belvédère ou encore du jeu de l'oie. À la fin du XVIII^e siècle, le parc est transformé en jardin paysager dit à l'anglaise, notamment par la création d'une pièce d'eau entourant une île artificielle dont le projet est proche de ceux du peintre de ruines et dessinateur de jardins Hubert Robert.

Au XIX^e siècle, le duc de Persigny, ambassadeur et ministre de l'Intérieur de Napoléon III, ajoute une galerie à la façade du château pour exposer ses riches collections. En 1879, le nouveau propriétaire, Anthony Boucicaud, fils du célèbre fondateur du magasin *Le Bon Marché*, installe une salle à manger dite *des chasses* dans le style néo-rennaissance.

À la fin des années 1950, le Domaine devient le siège de l'entreprise de travaux publics d'Auguste Mione qui revoit entièrement la décoration intérieure du château dans lequel il place ses appartements privés et les bureaux des employés. Son empreinte reste importante car il construit des villas pour le personnel, une serre et un grand centre médico-social désormais transformé en lieu d'accueil et d'hébergement pour les scolaires. C'est à la suite de la faillite de Mione que le Département de l'Essonne se porte acquéreur du site.



Restitution du plan de Pierre Contant d'Ivry, 1763 © D.R.

Parcours croisés

Pour découvrir autrement le Domaine départemental de Chamarande, plusieurs déambulations thématiques dans le parc vous sont proposées. Chaque itinéraire d'environ 1h30 est ponctué d'une dizaine de stations commentant les différents patrimoines du Domaine : historique, paysager et artistique. C'est donc un « parcours croisé » entre mémoire des lieux, histoire des jardins et création contemporaine auquel vous êtes conviés.

Nos 5 parcours

- ▣ Au fil de l'eau
- ▣ Arbres remarquables
- ▣ Jeux d'échelle
Parcourez le Domaine en vous laissant guider par votre seul regard, et découvrez le site de Chamarande sous des angles inattendus : de l'échelle du territoire à l'échelle d'un milieu naturel microscopique, d'un paysage à un jardin, de la dimension humaine à la dimension artistique. Un voyage dans l'espace et dans le temps...
- ▣ Matières et matériaux
- ▣ Esprit des lieux

Anecdotes historiques

L'histoire de Chamarande n'a pas débuté avec la construction du château en 1654. Nichés au creux de la vallée, le Domaine et le village bénéficient de la proximité de la rivière et de la forêt. Les fouilles archéologiques, réalisées lors des travaux d'aménagement des Archives départementales à la fin des années 1990, ont montré que le site est occupé depuis l'époque gallo-romaine (52 av. JC à 486 ap. JC). Dans la cour des communs du château un squelette d'homme a été découvert : il remonte à près de 1500 ans !

À l'inverse, l'appellation « Domaine de Chamarande » apparaît très tardivement. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, le lieu est désigné comme « terre de Bonnes ». C'est en 1685 que le nouveau propriétaire, Clair Gilbert d'Ormaison dont la famille possède la « terre de Chamarande » en Forez (entre Lyon et Clermont-Ferrand) obtient par lettres patentes que la « terre de Bonnes » soit érigée en « comté de Chamarande ».

SIGNALÉTIQUE « DONUTS »

En 1996, Anne Franssen, Olivier Vanderviet et Nathalie Wathelet s'associent et forment un collectif de graphistes sous le nom de « Donuts ». Depuis, le trio bruxellois crée des identités visuelles pour des institutions culturelles et sociales, pour la presse ou encore pour divers produits de consommation. La signalétique du Domaine départemental de Chamarande a été conçue en lien direct avec le projet artistique et culturel dont les flèches directionnelles, les panneaux d'orientation et les cartels d'œuvres sont le reflet graphique.



PARCOURS CROISÉS



Domaine départemental de Chamarande

38 rue du commandant Arnoux
91730 Chamarande
01 60 82 52 01
chamarande@essonne.fr
chamarande.essonne.fr

D'un espace à l'autre



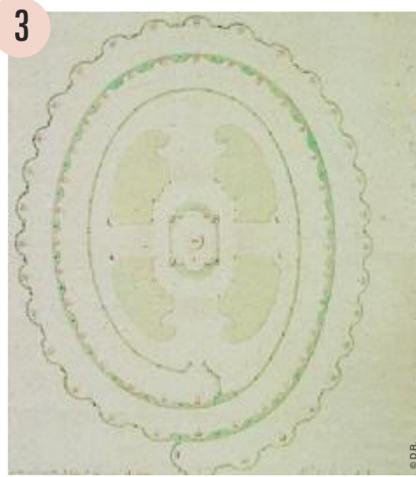
Le château de Chamaland est au cœur d'un domaine dont la superficie a évolué au fil des siècles. En 1600, le comté de Chamaland s'étend sur près de 300 hectares. À la veille de la Révolution, il dépasse les 2 000 hectares. Il réunit alors les communes de Chamaland, Étréchy, Chauffour, Brières-les-Scellés et Villeneuve-sur-Auvergne. Lors de la construction du château au milieu du XVII^e siècle, le parc se déploie sur 30 hectares. Il est régulièrement agrandi jusqu'à la fin du XIX^e siècle pour atteindre une centaine d'hectares, délimités par le mur d'enceinte du village près duquel vient se nicher l'église paroissiale. Aujourd'hui, l'espace ouvert au public qui inclut le parc d'agrément, les zones forestières et les milieux humides couvre près de 100 hectares.

Château d'hier et d'aujourd'hui



Au XVII^e siècle, nombre de châteaux adoptent le style dit « sévère » ou « Louis XIII ». Chamaland ne fait pas exception. En 1654, l'architecte Nicolas de l'Espine rythme les façades par un jeu rigoureux et contrasté sur les matériaux : aux panneaux de briques répondent les chaînages de pierre et la toiture en ardoise. En 1999, les Archives départementales emménagent dans les anciens communs du château et sous la cour où un silo de plus de 20 mètres de profondeur, sur 8 niveaux, est construit pour accueillir les magasins de stockage ; sont conservés 15 000 ml d'archives, soit plus de 900 ans de lecture, le document le plus ancien remontant au début du XII^e siècle. *La Porte des Écritures 1796/1999*, porte en verre sablé extra blanc créée par l'artiste Anne Deguelle en 2004, symbolise ce franchissement des siècles et des frontières pour faire réapparaître l'objet d'histoire et de mémoire.

L'énigme de l'Oie



Le Jeu de l'oie est certainement l'un des lieux les plus singuliers du parc. Il conserve une large part de mystère : quel était son usage réel ? Servait-il au divertissement, à la promenade ou aux rendez-vous galants ? Autant d'interrogations qui demeurent sur ce curieux aménagement, pourtant très en vogue au XVIII^e siècle. Formé par une spirale longue de 50 mètres sur une largeur de 30 mètres, cet espace végétal comporte 63 cases matérialisées par des niches dans la haie, selon les principes établis depuis l'Antiquité. En le parcourant, n'avez-vous pas la sensation d'être le pion d'un jeu ? C'est à partir d'un projet aquarellé (1742) de Pierre Contant d'Ivry que le paysagiste Jacques Sgard décide de restituer en 1999 le bosquet. Mais le Jeu de l'oie connaît une dégradation rapide de son état, notamment les plantations de houx qui supportent mal l'exposition très ensoleillée du site. La réhabilitation de l'espace est donc à l'étude. Il s'agit de trouver de nouvelles plantations qui redonneront toute l'ampleur et le volume au plan. Ce Jeu de l'oie historique mérite d'autant plus que l'on s'y attarde qu'il n'y en a guère d'autres en France présentant ce type de dessin compact, décoratif et précieux...

L'échelle et la loupe



Sur la façade du château, côté parc, s'appuie une échelle en aluminium surdimensionnée. L'œuvre, haute de 16 mètres avec des barreaux espacés de plus d'un mètre, est une création spécifique pour le Domaine de Chamaland. L'artiste Philippe Ramette cherche ici à accentuer l'effet d'optique par le recul et le point de vue éloigné sur le château. Par le seul jeu du regard, l'édifice apparaît plus petit qu'il n'est en réalité : un château de poupée dans un vaste théâtre de verdure ? Un pas, deux pas en arrière, et laissez-vous guider par vos sensations visuelles... Si l'on prolonge la réflexion de l'artiste sur un mètre carré de sol, on peut - à l'inverse - compter en regardant à la loupe jusqu'à 1 000 espèces d'invertébrés : vers, insectes, araignées ou mollusques. Ce monde microscopique représente, par ailleurs, un maillon très important dans l'équilibre des zones forestières, et de l'écosystème du parc.

Variations paysagères



Le plan de gestion différenciée, mis en œuvre sur le Domaine depuis plusieurs années, s'inscrit dans une réflexion de valorisation de tous les patrimoines (bâti, paysager, vivant et artistique) mais aussi de préservation des espaces et des réseaux (circulations hydrauliques superficielle et souterraine). Dans le marais, par exemple, la gestion intègre les spécificités de la vaste prairie humide de 8 hectares, située en bord de Juine. Espace ouvert, avec une végétation typique (roseaux, joncs, reines des prés ou spirées), le marais est un milieu naturel où la biodiversité est riche et sensible. Véritable « zone refuge » pour les passereaux comme la *Locustelle tachetée* ou le *Phragmite des joncs*. Le paysage de marais nécessite un entretien adapté aux meilleures conditions d'épanouissement des nombreuses espèces qui y vivent ou s'y nourrissent. Dans cette perspective, des « mares-tests » ont été créées en 2011 : elles forment des écosystèmes favorables aux libellules, grenouilles et tritons, ou encore au développement d'une flore de bords de mares très particulière. Dans le cadre de l'*Esprit des lieux*, qui favorise le dialogue entre art et nature, Gilles Bruni a réalisé une intervention paysagère dans le Marais au printemps 2011 : *Balance : monter - descendre / descendre - monter, changer de point de vue pour mieux éprouver le Marais*. L'artiste paysagiste a créé une rampe naturelle menant à un observatoire permettant d'embrasser la richesse du site. Pour réaliser son intervention, il s'est appuyé sur les ressources naturelles et paysagères du Marais.

Les années Mione



En 1957, le Domaine est acheté par l'entrepreneur de travaux, d'origine italienne, Auguste Mione (1898-1982). Il y implante le siège de son entreprise de bâtiments : la *Construction Moderne Française* (CMF). Le château est alors en ruines : toiture endommagée, menuiseries et huisseries détériorées, décors et peintures ravagés... Jusqu'en 1962, la CMF mène d'importants travaux de réhabilitation sur le château et ses bâtiments annexes pour accueillir les appartements privés de Mione, installer des bureaux et des logements de fonction mais aussi créer des espaces communs et conviviaux ouverts à l'ensemble des salariés. Entre 1959 et 1961, les logements individuels des cadres de la CMF sont construits près du manoir et autour d'un nouveau bâtiment, le centre médico-social. L'édifice comprend de nombreux équipements dont des salles propres aux soins médicaux qui ont reçu l'agrément et le conventionnement de la Sécurité Sociale ; elles accueillent à la fois les membres du personnel et leurs familles mais aussi les habitants du village. Un espace de loisirs est également conçu pour les jeunes en formation, et des équipements sportifs sont ouverts à tous. En quelques années, Mione concrétise ainsi son ambitieux projet d'installer sur le site de Chamaland une entreprise « qui mêle l'économie, la technique et le social ». Aujourd'hui, le Centre Mione est un lieu d'accueil et d'hébergement pour les groupes et les scolaires venant en séjour sur le Domaine.

Une vue remarquable



Le Pavillon du Belvédère marque l'extrémité sud-ouest du parc. Situé sur un tertre, il offrait un vaste panorama sur la campagne environnante, d'où son nom « bel- » (beau) « -vedere » (voir). Construit entre 1740 et 1745, dans le cadre des travaux menés sur le Domaine par Pierre Contant d'Ivry, le pavillon reprend le même appareillage de briques et de pierre que le château. C'est la cohérence visuelle qui est privilégiée pour l'ensemble des fabriques ; il en est de même pour l'Orangerie et l'Auditoire. En 2000, une campagne de restauration a été menée sur le bâti et l'espace naturel environnant afin de restituer l'esprit du XVIII^e siècle. Le Pavillon du Belvédère est également désigné comme « Pavillon de chasse » ou « Pavillon de musique ». Dédié à la détente et au divertissement, ce lieu était propice aux concerts, collations et « salons ». Pendant la Seconde guerre mondiale, les soldats américains ont griffonné sur les murs du pavillon ; ces graffitis, encore visibles, participent pleinement de l'histoire de la fabrique.

D'un jardin à l'autre



Creuset des évolutions architecturales et paysagères, le Domaine départemental de Chamaland est un livre ouvert sur l'histoire de l'art des jardins. Au XVII^e siècle, autour du château, se développe un jardin régulier dit à *la française*. Reflet de la rationalité de l'Homme et de la maîtrise de la nature, il se compose d'une allée d'honneur, de parterres de broderie symétriques et d'une perspective parallèle à l'axe de la rivière. En contrebas, la prairie, destinée à des usages agricoles et domestiques, est quadrillée de canaux rectangulaires drainant l'eau et divisant l'espace en formes géométriques. Le jardin est remanié au milieu du XVIII^e siècle par l'architecte Pierre Contant d'Ivry. Il privilégie la variété des formes : les axes de vues s'ouvrent et des fabriques sont construites (glacière, orangerie, pavillons, jeu de l'oie). À la fin du XVIII^e siècle, la mode est au jardin irrégulier dit à *l'anglaise* : abandon des tracés réguliers, création de l'étang, suppression du parterre et des aménagements devant le château. Le jardin s'organise selon des cheminements sinueux ouvrant sur des points de vue pittoresques mettant en valeur un élément de la « nature remarquable ». Aujourd'hui, le parc mêle les différents partis pris : le jardin régulier avec l'allée d'honneur bordée de tilleuls, et le jardin irrégulier avec l'île et son étang.

A pas de géants



Dans la continuité du Potager du XVIII^e siècle, un espace ludique et pédagogique a été conçu par l'artiste plasticienne Marie Denis : il ramène l'échelle du paysage de Chamaland à celle des enfants. L'artiste a souhaité que « cette proposition soit une sculpture d'accueil où les adultes comme les enfants puissent discuter, goûter, lire... ». Elle s'est donc orientée vers un jardin ludique s'intégrant dans l'environnement historique et naturel de Chamaland. Elle a sélectionné des jeux adaptés aux différents âges et privilégié le rapport entre harmonie paysagère et fonctionnalité du lieu. Pour les grands enfants, Marie Denis a imaginé une pyramide de corde pour qu'ils bénéficient à la fois d'un point de vue surélevé sur le potager Pierre Contant d'Ivry et en découvrent le dessin dans l'espace. Elle utilise également la présence réglementaire d'un sol amortissant sous cette pyramide pour inscrire une marqueterie reprenant le tracé rectiligne du potager historique. À chacun son échelle !

